

## Attribution d'une prime aux Non-Grévistes Ou comment diviser pour mieux régner !



31 janvier 2020

**L'UNSA-Ferroviaire de Paris Est** denonce avec fermeté les primes octroyées par La Direction de la SNCF aux cheminots Non Grévistes !

Depuis le 5 décembre 2019, les cheminots sont vent debout contre la réforme des retraites.

Non contente de stigmatiser les cheminots grévistes sur les pertes financières subies par la SNCF au travers de médias, La Direction du Groupe Public ferroviaire Unifié joue la provocation !

Alors que celles et ceux qui sont dans la rue depuis plus de 8 semaines pour défendre les retraites des cheminots, mais aussi celles de l'ensemble de la population, la SNCF accorde aux Cheminots Non Grévistes des primes allant de 300 à 1500 euros !!!

Comment la SNCF peut-elle financer ces primes alors qu'en parallèle elle annonce devoir vendre des actifs pour compenser la perte de chiffre d'affaire due au conflit social ?

Sans doute finance-t-elle ces primes avec les retenues sur salaire effectuées sur la paie des grévistes !!!

Que dire de l'invitation aux Non Grévistes du Directeur des lignes D&R à partager un moment convivial le 6 février 2020 (prochain jour de mobilisation et manifestation) à l'Hotel Mercure du 12<sup>ème</sup> arrondissement ?



Pour **l'UNSA-Ferroviaire**, ces agissements sont provocateurs et discriminatoires !

Le Syndicat Régional **UNSA-Ferroviaire de Paris Est** estime que la SNCF ne se glorifie pas en voulant diviser les Cheminots.

La SNCF ne peut pas faire la promotion d'un Dialogue Social de qualité et faire l'inverse au quotidien !

